

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 28 FÉVRIER 2014

L'an deux mille quatorze, le 28 février 2014 à 19h00, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE remplacé par sa suppléante Régine SZYMKOVIK, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Francis DUPOUY, Michel LABATUT, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Etienne BARRÈRE, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Nicolas MÉLIET, Martine LABORDE-NOYER, Bernard LÉBÉ, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Christian DUFFAU, Patricia ESPÉRON, Paul CAPÉLAN, Michel MESTÉ, Guy AUBERT remplacé par sa suppléante Marie-Claude GELAS, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, François BAQUÉ, Bernard BORDIGNON remplacé par sa suppléante Monique DARMAGNAC, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Thierry COLAS, Denis DECLOCHEZ remplacé par sa suppléante Annie DHAINAUT, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Jacques MORLAN, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Jean-François ROUSSE remplacé par sa suppléante Gisèle DEYRIES, Pierrette SÉGAT, Chantal VERZENI.

ABSENTS EXCUSÉS: Guy SAINT-MÉZARD, Mario SPAGNOLI, Pierre DULONG, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRÉ, Marie-José GOZE, Michel LAFFARGUE, Pierre MOREL.

ABSENTS: Marie-Laure BEZIN, Malcolm CARROLL, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Nicolas DARCANGE, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Jean-Marie GILLOT, Fabrice LACOMBE, Dominique LAFONT, Wilfried LUSSAGNET, Benoît OMNES, Carine SAMPIÉTRO.

SECRETAIRE: Philippe BOYER.

OBJET : REALISATION DE L'ESPACE DE DECOUVERTE DES PAYSAGES

Monsieur le Président rappelle :

- la délibération en date du 10 février 2011 portant « Réalisation de l'Espace Découverte des Paysages – Plan de financement » qui approuve ce projet et son plan de financement,
- la délibération en date du 27 mars 2013 autorisant le lancement et l'attribution d'un marché pour la « Conception, suivi de fabrication et de mise en œuvre de supports de médiation, de mobiliers et d'installations artistiques pour l'espace découverte des paysages », et disant que le Président rendra compte de l'avancée du dossier lors d'un prochain conseil communautaire.

Monsieur le Président expose que le marché de conception de l'Espace découverte des paysages a été attribué au Bureau d'Etudes « Eugène ! » pour un montant de 40 000 € HT, qui réalise actuellement le volet concernant la conception scénographique.

Un comité technique a été réuni régulièrement depuis le mois de novembre. Tandis que le comité de pilotage, composé de la Commission tourisme et des co-financeurs a été réuni le 3 décembre 2013, le 5 février 2014 et le 27 février 2014.

Au cours de ces différentes étapes de travail, le contenu de ce projet et la déclinaison des supports de médiation ont été déterminés, ainsi que le prévoit le cahier des charges ci-annexé.

Monsieur le président précise qu'il s'agit d'un marché alloti décliné selon les 4 lots suivants :

- lot 1 : Réalisation technique, fourniture et pose de mobiliers pour la découverte et la mise en scène des paysages de la Ténarèze pour un montant compris entre 150 000 € et 180 000 € HT
- lot 2 : Réalisation de la malle « clé des champs » vitrine du territoire et de la signalétique pour un montant compris entre 50 000 € et 80 000 € HT

- lot 3 : Graphisme : comprenant la conception, la fourniture et la réalisation de supports de communication pour un montant compris entre 40 000 € et 80 000 € HT

- lot 4 : Fourniture d'une musette « Clé des champs » pour un montant compris entre 8 000 € et 12 000 € HT

Soit un total du marché compris entre 248 000 € et 352 000 € HT

Monsieur le Président explique que compte tenu du montant prévisionnel du marché, il convient de fixer le mode de dévolution du marché de fourniture par appel d'offres.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUI l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

PREND ACTE que le marché pour la conception scénographique de l'Espace découverte des paysages a été attribué au Bureau d'études « Eugène ! » pour un montant de 40 000 € HT,

APPROUVE le cahier des charges ci-annexé ainsi que le budget prévisionnel qu'il contient,
FIXE le mode de dévolution du marché de fournitures par appel d'offres,

AUTORISE le lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des supports, outils de médiation et des installations de l'Espace découverte des paysages,

AUTORISE Monsieur le Président à attribuer le marché,

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Pour extrait conforme le 5 mars 2014

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE